



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

VILLE DE MORGES, HÔTE DES 22^E ASSISES DE L'IMMIGRATION, SAMEDI 3
OCTOBRE

Trente ans de politique d'intégration dans le canton de Vaud

Depuis une trentaine d'années, le Canton de Vaud a mis en œuvre une politique d'intégration, s'appuyant sur des partenaires de terrain, communes et associations en particulier. Les Assises de l'immigration se sont tenues samedi à Morges et ont mené une réflexion sur les enseignements à tirer et les pistes pour l'avenir de cette politique. Le Prix IntégrAction Vaud 2026 a récompensé à l'issue des Assises l'Atelier artistique et linguistique « *Je dessine, j'écris, je parle* » qui s'attache à créer du lien autour de l'art. Deux autres projets en faveur de l'intégration ont obtenu un coup de cœur du jury.

Accueillies par la ville de Morges, les 22^e Assises de l'immigration, organisées comme chaque année par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) présidée par Guy Gaudard, ont été l'occasion cette année de mener une réflexion sur les enseignements à tirer de 30 ans de politique d'intégration dans le canton de Vaud et sur ses futurs développements.

Depuis trente ans, le Canton de Vaud a structuré progressivement la politique d'intégration qui s'est ainsi institutionnalisée. Cesla Amarelle, professeure à l'Université de Neuchâtel et ancienne Conseillère d'État a indiqué que cette institutionnalisation a permis des progrès incontestables, mais a relevé que les indicateurs sur la pauvreté révèlent que les populations étrangères restent en proportion plus fragiles que la population suisse. Elle pointe également que si les politiques d'intégration sont encouragées et soutenues par la Confédération, le droit fédéral se durcit en parallèle dans ce domaine, des critères d'intégration étant fixés comme condition à remplir pour garantir un titre de séjour.

Joseph Zisyadis, premier président de la CCCI, ancien Conseiller d'État, à l'origine des premières Assises, a mis en avant l'importance d'intégrer en parallèle étrangers et

Suisses vulnérables.

En trente ans, le contexte migratoire, comme les règles qui l'encadrent ont constamment évolués. Il convient ainsi aujourd'hui de parler de migrations au pluriel. La société reste tiraillée entre des besoins en main-d'œuvre et une forte sensibilité du débat politique sur l'immigration. Isabelle Moret, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, a souligné l'importance de l'emploi dans l'intégration et rappelle la nécessité d'une politique forte contre le racisme pour favoriser l'égalité des chances.

Selon Amina Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration et cheffe du BCI, la politique d'intégration vaudoise est aujourd'hui structurée et peut s'appuyer sur un tissu ancien et solide : communes, associations, institutions. Elle reste néanmoins largement mise en œuvre par des dispositifs spécifiques et connaît des réalités régionales différentes. Prestations et initiatives ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire cantonal.

Faire de l'intégration une responsabilité ordinaire

Le souci de l'intégration, de la diffusion de l'information auprès des nouveaux arrivants à l'accès aux prestations, doit à terme être porté par l'ensemble des politiques et entités étatiques et communales et de moins en moins dépendre de dispositifs spécifiques. L'intégration des étrangers, enjeu essentiel pour l'harmonie de la société, gagnera à être une constante universelle de l'action de l'État et moins une mission déléguée à des politiques et des entités spécifiques.

Une prochaine étape sera donc de s'attacher à mieux ancrer l'intégration dans les politiques ordinaires (dans les hôpitaux, les écoles et les autres domaines de l'administration) et dans le contexte local, dans les communes et dans une vision cantonale durable. Isabelle Moret, Conseillère d'État, le souligne : « *Il y a trente ans, le défi était de construire une politique d'intégration. Aujourd'hui, il est de faire de l'intégration une dimension intégrante de l'action publique.* »

Lors des Assises, une Table ronde a rassemblé Manuele Bertoli, président de la Commission fédérale des migrations (CFM), Joseph Zisyadis, ancien Conseiller d'État, Steve Maucci, chef du Service de la population, Samson Yemane, vice-président de la Commission fédérale contre le racisme et membre de la Chambre cantonale consultative des immigrés, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l'intégration, cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration et pour la prévention du racisme.

A l'issue des Assises, le Prix IntégrAction Vaud 2026 a été remis par un jury présidé par Laurent Wehrli, Conseiller national, à l'Atelier artistique et linguistique, « *Je dessine, j'écris, je parle* » qui rassemble les personnes issues de l'immigration autour de l'art, comme créateur de lien et de participation à la vie locale. Le jury a également décerné deux coups de cœur : l'un à la « Passerelle d'Alma » qui organise des activités sportives à travers lesquelles les jeunes migrants peuvent renforcer leur confiance en soi et accéder à la vie locale, l'autre à un projet de l'association Mefant qui promeut le vivre ensemble en organisant une correspondance entre élèves d'écoles de Montreux et du Cameroun.

Lausanne, le 05 octobre 2026

Guy Gaudard, président de la Chambre cantonale consultative des immigrés, 079 447 30 25
DEIEP, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l'intégration des étrangers, 079 941 06
87